

## COMPOSTAGE OBLIGATOIRE AU 01 JANVIER 2024

### COMPOSTER, QUOI DE PLUS NATUREL ?



Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est le processus naturel de transformation des déchets alimentaires et de jardin en compost. Celui-ci peut être utilisé au jardin pour améliorer le sol et nourrir les plantes.

Pourquoi composter ?

Composter réduit d'1/3 le poids de ma poubelle. En compostant mes déchets de jardin, j'économise des trajets en déchèterie et je produis un terreau gratuit et naturel.

Je n'ai pas de jardin

QUELLES SOLUTIONS ?

J'ai un jardin

Je contacte les maitre-composteurs du SIRTOM pour que soit installée dans mon quartier une aire de compostage partagé. Je bénéficie de leur savoir-faire pour adopter les bons gestes

Le plus simple est de composter mes déchets de cuisine et de jardin à domicile:

- en tas
- dans un composteur "fait maison"
- dans un composteur acheté dans un commerce
- dans un composteur acquis à demi-tarif auprès du SIRTOM



**Sirtom**  
de la région Flers-Condé